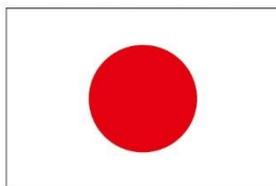




RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



de la part du
Peuple japonais



Au service
des peuples
et des nations

Rapport d'Activités

Projet N°670/COOP/16 du 26 août 2016

Réhabilitation et Elimination des points critiques sur les pistes rurales financé par le
Don du Japon à travers les fonds Kennedy Round (KR)



PUDC
PROGRAMME D'URGENCE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE TOGO

Juin 2018

Contexte et résumé

1. Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), a été initié par le Président de la République Togolaise, M. Faure Essozimna Gnassingbé et lancé officiellement le 30 juin 2016 à Mandouri (350 kilomètres au Nord de Lomé dans la région des Savanes). Ce programme traduit la forte volonté politique du Chef de l'Etat du Togo de répondre aux besoins socio-économiques des populations les plus vulnérables en intensifiant les investissements sociaux de base en vue d'accélérer la lutte contre la pauvreté et réduire les inégalités dans les cinq régions du Togo. A cette fin, plus de 75% du budget du programme, estimé à 155,14 milliards FCFA, est consacré au développement des infrastructures et à la facilitation de l'accès aux services socio-économiques de base.
2. La réhabilitation des pistes rurales dans les zones enclavées constitue une priorité majeure pour le Gouvernement qui a fait du désenclavement un des leviers majeurs pour promouvoir la participation des populations au développement et faciliter leurs accès aux services socio-économiques de base (marchés, centres de santé, écoles, services financiers etc.) contribuant ainsi à l'accélération vers l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) 2, 3, 4, 5 et 10.
3. Dans le cadre de l'exécution de la composante 1 du PUDC relative au développement des infrastructures socio-économiques de base, le Gouvernement du Japon a autorisé le Gouvernement togolais à utiliser le fonds de contrepartie de l'aide alimentaire (fonds Kennedy Round ou fonds KR) au titre des années fiscales 2008 et 2010 pour le financement partiel de la sous-composante « pistes rurales » pour un montant de 3 milliards FCFA.
4. En effet, le financement du Gouvernement du Japon contribue dans le cadre de ce programme à la réhabilitation et l'élimination des points critiques sur les pistes rurales au Togo qui constituent une des priorités de la stratégie de redressement et de relance du secteur des transports adoptée par le Gouvernement togolais. Les pistes rurales du Togo, par leur importance économique, jouent un rôle crucial dans la réduction du seuil minimum de pauvreté des populations rurales à travers le désenclavement des zones de production économique et la libre circulation des biens et des personnes.
5. Plus spécifiquement, le projet vise à atteindre les objectifs suivants :
 - Conférer au réseau des pistes rurales un niveau de service minimum et une praticabilité en toute saison ;
 - Réduire la pauvreté par la facilitation des échanges des produits locaux et la réduction des coûts de transport.
6. Les tâches planifiées dans le cadre de la mise en œuvre du projet concernent : (i) le diagnostic des zones où les pistes seront réhabilitées et l'identification des besoins des populations dans les zones d'intervention, (ii) l'élaboration des spécifications techniques pour le dossier d'appel d'offres, (iii) la passation des marchés pour la sélection des bureaux de contrôle et entreprises des travaux, (iv) l'exécution des travaux, (v) la communication et (vi) le suivi évaluation pour une bonne exécution du projet.
7. A la fin du projet, 132,2 kilomètres de pistes rurales pour un montant total de 3,09 milliards FCFA, dont 3 milliards (97%) sont financés par le Gouvernement du Japon (fonds KR) répartis sur 4 régions du Togo (région Maritime (24 km), Centrale (68,2 km), Kara (20 km) et Savanes (20 km)), seront entièrement réhabilitées. Il faut cependant noter que le reliquat de 90,11 millions FCFA en appui à la contribution japonaise a été financé par le Gouvernement togolais (*prière se référer au tableau 1 ci-dessous pour la situation détaillée par région et tronçon*).

Tableau 1. Etat récapitulatif du projet par région et tronçon¹

Régions	Préfecture	Lot	Tronçon de la piste	Linéaire (Kms)
Centrale	TCHAMBA	Lot 1	Kousountou- Balanka-Fre Bénin -	19
Centrale	TCHAMBA	Lot 2	Balanka – Kouloumi -	18,2
Centrale	TCHAMBA	Lot 3	Tchamba - Krikri - Kazakalé - Fré Bénin -	31
Total Centrale				68,2
Kara	DOUFELGOU/ GUERIN-KOUKA	Lot 1	Alloun - Broukou - Namon	20
Total Kara				20
Maritime	ZIO	Lot 1	Davié (RN 1) - Assomé - Noépé (RN 5)	24
Total Maritime				24
Savanes	TANDJOUARE	Lot 1	Tandjouaré - Bogou - Yembour - Fré Ghana	20
Total Savanes				20
Total général				132,2

Etat d'exécution du projet

8. Au 30 Juin 2018, **tous les tronçons de 132,2 kilomètres linéaires de pistes rurales ont été entièrement réhabilités**. Cette première phase du programme qui capitalise sur l'approche participative en impliquant les communautés locales dans l'identification de leurs besoins et l'implémentation des activités avec une attention particulière pour la prise en compte de la dimension genre, a permis de **créer 551 emplois temporaires dont 25 dédiés aux femmes**.
9. Toutes ces pistes rurales sont actuellement praticables et permettent d'améliorer la circulation des personnes et des biens tel qu'observé illustré dans le témoignage ci-dessous.

Avant le projet, la piste reliant Davié (RN 1), Assomé - Noépé (RN 5), qu'emprunte les producteurs de riz était impraticable. « Il est difficile pour nous d'acheminer nos récoltes vers les marchés ; pour acheminer nos récoltes vers les centres commerciaux, les rares voitures qui assurent le transport sur cette voie nous taxent à outrance et proposent souvent pour le transport, l'équivalent de la moitié de nos revenus, ce qui fait qu'à la fin nous travaillons pour rien. Avec la nouvelle piste nous avons le choix d'aller dans plusieurs marchés environnants et Lomé ». S'est exclamé une des bénéficiaires de la région.

Etat initial de la piste en saison de pluie



Etat de la piste lors des travaux



Etat actuel de la piste après les travaux



Aujourd'hui au village de Davié : Pour Mme Cecile Avoudi – Agricultrice – Transformatrice de riz depuis plus de 10 ans – Propriétaire de Champs de plus de 1 ha « La piste me permet aujourd'hui non seulement de vendre ma production de riz comme vous le voyez. Mais Je n'ai plus de problèmes pour acheminer mes récoltes ». Nous remercions vivement le gouvernement et le peuple japonais pour cet appui important pour nous habitants du village.

¹ Voir l'annexe pour la cartographie des pistes

Situation financière

10. Pour rappel, le montant total de la contribution a été utilisé pour engager les entreprises devant exécuter les travaux de réhabilitation dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Au 30 juin 2018, 2,77 milliards de FCFA (92%) ont été décaissés avec un solde sur contribution de 226,68 millions FCFA. Ce solde va être apuré lorsque les entreprises présenteront les décomptes pour le paiement des travaux achevés.
11. Par ailleurs, il est important de noter que la contribution du Gouvernement du Togo dans la réalisation du projet s'élève à 188 millions FCFA. Cette contribution est relative au paiement des entreprises pour l'exécution des travaux pour un montant d'environ 90 millions FCFA et le paiement des coûts de supervision des travaux pour un montant d'environ 98 millions FCFA.²
12. L'état financier détaillé de l'utilisation de la contribution est présenté par le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Etat d'exécution budgétaire du projet ³

Régions	Préfectures	Lot	Tronçon de la piste	Linéaire (Kms)	Montant Total du Contrat (FCFA)	Montant Total des Décaissements (FCFA)	Taux de décaissement %	Solde non décaissé
Centrale	TCHAMBA	Lot 1	Kousountou- Balanka-Fre Bénin -	19	416 559 000	416 533 950	100%	25 050
Centrale	TCHAMBA	Lot 2	Balanka – Kouloumi -	18,2	361 327 000	319 552 120	88%	41 774 880
Centrale	TCHAMBA	Lot 3	Tchamba - Krikri - Kazakalé - Fré Bénin -	31	489 269 700	489 269 609	100%	91
Total Centrale				68,2	1 267 155 700	1 225 355 679	96%	41 800 021
Kara	DOUFELGOU/ GUERIN-KOUKA	Lot 1	Alloun - Broukou - Namon	20	621 225 175	477 624 751	77%	143 600 424
Total Kara				20	621 225 175	477 624 751	77%	143 600 424
Maritime	ZIO	Lot 1	Davié (RN 1) - Assomé - Noépé (RN 5)	24	662 975 294	619 584 213	93%	43 391 081
Total Maritime				24	662 975 294	619 584 213	93%	43 391 081
Savanes	TANDJOUARE	Lot 1	Tandjouaré - Bogou - Yembour - Fré Ghana	20	538 753 480	534 053 480	99%	4 700 000
Total Savanes				20	538 753 480	534 053 480	99%	4 700 000
Total général				132,2	3 090 109 649	2 856 618 123	93%	233 491 526
Total de la contrepartie japonaise fonds KR				132,2	3 000 000 000	2 773 317 242	92%	226 682 758

13. Afin de garantir la qualité technique des travaux, il a été demandé aux entreprises prestataires de fournir des cautions de bonne exécution correspondant à 5% du montant total des marchés et représentant un engagement par signature de leur banque domiciliataire à couvrir le risque de défektivité des travaux réalisés sur une période d'un an après la réception provisoire. Cette procédure a pour avantage de disposer d'un moyen de pression pour demander aux entreprises de venir réparer les éventuelles dégradations sur la période couverte mais également de ne pas pénaliser la trésorerie des entreprises.

Visibilité et Appropriation des communautés bénéficiaires



14. La dimension genre est prise en compte dans la mise en œuvre des activités du projet à travers une intégration systématique et transversale. Au PUDC, cette intégration se traduit par la prise en compte des besoins pratiques et stratégiques des femmes ainsi que la promotion de leur autonomisation économique et le respect de l'équité hommes / femmes en termes de participation, de planification, de suivi-évaluation et d'allocation des ressources.

² Le montant des 98 millions de FCFA correspond à la quote-part des pistes financées sous fonds KR du montant total du coût de supervision des travaux de réhabilitation de pistes rurales dans les régions Centrale, Kara, Maritime et Savanes pour un coût total de 207 millions FCFA.

³ Le total des décaissements pour la contrepartie japonaise est calculé en utilisant une règle de trois pour le montant total de la contribution de 3 milliards FCFA. Le reliquat est la déduction du montant total des décaissements du montant de la contribution.

15. La poursuite de la mise en œuvre du plan de mobilisation et de communication des communautés a permis de consolider les effets de l'appui du Gouvernement du Japon sur la vie des populations. Les témoignages des autorités et des populations bénéficiaires, dénotent leur espoir et leur satisfaction à l'endroit des infrastructures réalisées pour leurs communautés.
16. Plusieurs activités de visibilité et de recueil de témoignages des populations dans les zones d'interventions du projet ont été réalisées à ce jour. Les activités sont partagées à travers le [site internet du PUDC](#) notamment à travers le [Centre de Ressources](#).
17. Ces activités consolident les premières activités, sur le [lancement de l'exécution du projet et sur le suivi évaluation](#) ont été publiés sur le [site internet du PNUD au Togo](#).
18. En ce qui concerne les activités pour mieux faire connaître le projet et l'appui du Gouvernement du Japon, plusieurs initiatives ont été prises, à savoir :
- Toutes les activités intègrent la mobilisation des communautés – des chefs coutumiers. Ces acteurs et bénéficiaires sont informés de l'appui du Japon.
 - En matière d'appropriation ; les comités villageois et de quartiers sont informés et formés avec l'appui du PUDC sur la maintenance et la gestion des infrastructures ;
 - Des panneaux de chantiers qui étaient installés au début et à la fin de chaque tronçon sont désormais remplacés par les panneaux de signalisation de longue durée où est visiblement indiqué le drapeau du Japon ;
 - Une approche inclusive des médias qui couvrent toutes les activités permet de relayer l'information et ainsi une meilleure gestion de la transparence dans la gestion du projet en prenant soin de souligner l'appui du Gouvernement du Japon pour l'exécution des travaux ; La collecte des témoignages des populations, sur la valeur ajoutée des pistes réhabilitées, qui permettra à terme de produire un documentaire audio-visuel sur les changements que le projet apportera dans le quotidien des populations togolaises avec l'appui du Gouvernement du Japon.
19. A titre d'illustration, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Okamura Yoshifumi, représentant du gouvernement japonais pour la paix et la stabilité internationale, a visité la piste du lot 1 Maritime reliant Davié (RN 1) - Assomé - Noépé (RN 5) (voir les photos ci-dessous).



Photo : Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Okamura Yoshifumi, Représentant du gouvernement japonais pour la paix et la stabilité internationale



De droite à gauche : le Ministre des Infrastructures et Transports, la Directrice de Cabinet du Président de République Togolaise, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Okamura Yoshifumi, la Représentante Résidente du PNUD et le Conseiller à la Présidence

SEM l'Ambassadeur Okamura Yoshifumi s'est déclaré à la fin de la visite « heureux et ému de voir les projets du PUDC concrétisés et impacter la vie des femmes et jeunes togolais dynamiques et responsables

Annexes

Figure 1. Carte de pistes rurales réhabilitées dans le cadre du PUDC avec le financement du Fonds Japonais KR

